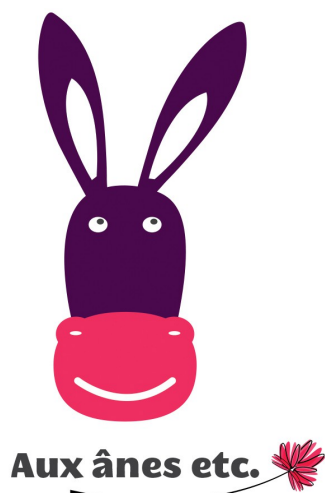


Contrat de location - AUX ANES ETC.



Aux ânes etc.

Charlotte Clergeau
Les Pièces aux oiseaux
44530 GUENROUËT

T : 06 63 62 75 97

auxanesetc44@gmail.com

www.auxanesetc.fr

Siret : 500 101 720 00059

Adhérente Fédération Nationale Anes et Randonnée

Assurée par La Compagnie du sport

Conditions générales de location

Soins :

Un âne vous accompagne, vous vous engagez avec lui. Il vous soulage du poids de vos bagages et vous tient compagnie, vous lui devez attention et respect.

L'âne ne doit pas porter de charge supérieure à 40 kg (maximum et tout compris).

Départ :

Avant le départ, prévoir un temps pour la prise de contact, la préparation des animaux et du matériel, la prise des consignes et la familiarisation avec l'âne.

Pour les randos à la journée ou à la demi-journée, horaires d'arrivée à voir ensemble (prévoir 30 à 45 mn de préparation).

Pour les circuits sur plusieurs jours, il est demandé aux randonneurs, dans l'idéal, d'arriver la veille pour prendre le temps de préparer. Si ce n'est pas possible, prévoir d'arriver vers 9h le matin du départ (1h30 à 2h de formation).

Réservation :

Votre randonnée est réservée à réception d'arrhes correspondant à 30% du total (*chèque à l'ordre de : Aux ânes etc. A envoyer à : Charlotte Clergeau - Aux ânes etc – Les Pièces aux oiseaux – 44530 Guenrouët*), accompagné de ce présent contrat, rempli et signé. Le solde est à régler le jour du départ de la randonnée.

Annulation :

En cas d'annulation avant le départ de la part du client, les arrhes ne seront pas remboursées mais feront l'objet d'un avoir sur une date ultérieure pour une formule identique. Cet avoir est valable pendant un an.

En cas d'annulation avant le départ de la part du loueur, ce dernier devra rembourser au client les arrhes versées.

Caution (âne et matériel) :

Une caution de 200 € vous sera demandée.

Elle vous sera restituée au retour de randonnée, à condition que l'âne et le matériel (bât, licol, longe, corde, brosses, cure-pieds, seau en tissu, paniers, sacoches, tapis, casque(s) enfant) soient rendus sans perte, dommages ou détérioration de votre part.

Interruption de la randonnée :

Toute randonnée commencée est due intégralement.

Interruption volontaire de la randonnée : nous pourrions vous rapatrier sur la base de 1 € du km, mais vous ne pourrez prétendre au remboursement de votre randonnée.

En cas de problème dû à votre âne (problème de santé, sabots, boîterie...) que nous n'avons pas détecté lors du départ, nous nous engageons à le remplacer dans la journée.

Responsabilités :

Pendant votre randonnée, vous bénéficiez de notre garantie Responsabilité Civile pour tout dommage corporel ou matériel dont nous aurions été reconnus responsables à votre égard.

L'âne est cependant sous votre responsabilité. Vous êtes son gardien... Vous devez vous assurer d'être couverts par votre propre assurance pour les dégâts ou accidents causés par lui ou par votre faute.

Vous devez également être couverts pour les dommages corporels et pour les dégâts causés à vos biens personnels.

Afin de réserver votre randonnée, vous devrez fournir une attestation d'assurance couvrant la randonnée avec un âne.

Enfants : si vous souhaitez monter de jeunes enfants sur l'âne, vous le faites sous votre responsabilité. L'âne doit être impérativement tenu à la longe par un adulte. Dans les passages difficiles, l'enfant doit être enlevé du dos de l'âne. Nous vous conseillons également de mettre un casque à l'enfant.

Risques :

Toute activité physique de pleine nature comporte un risque, si minime soit-il. Chaque participant en est conscient et les assume en parfaite connaissance de cause. Il s'engage à ne faire porter la responsabilité des accidents éventuels ni au loueur des ânes, ni aux éventuels autres prestataires. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par le loueur, qui ne peut être tenu pour responsable des accidents dus à l'imprudence des membres du groupe.

Concernant les randonnées non accompagnées, les circuits sont vendus avec un descriptif de l'itinéraire et une carte de la zone. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence, notamment sur la route (marcher à droite de la route avec l'âne (idéalement sur le bas-côté) ; être placé entre la route et l'âne ; indiquer clairement les changements de direction) et suivre les conseils donnés par le topo-guide, les organisateurs ne pouvant être tenus pour responsables des accidents résultant de l'imprudence d'un participant. Les organisateurs ne sauraient non plus être tenus pour responsables d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur.

La randonnée suppose l'acceptation du risque d'imprévu dus par exemple à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire.

Les organisateurs se réservent le droit, si des circonstances particulières mettant en cause la sécurité du groupe l'exigent, de modifier l'itinéraire ou certaines prestations du programme.

Animaux :

Pour les randonnées non accompagnées, chacun reste libre de partir avec un animal de compagnie, ce sous sa seule responsabilité. Nous attirons tout de même votre attention sur les risques et sur les contraintes que cela peut entraîner (passages sur route, rencontre d'animaux de ferme ou autres chiens, accueil en hébergement...).

Contrat de location

ENTRE

Aux Ânes Etc

Les Pièces aux oiseaux

44530 Guenrouët

T : 06 63 62 75 97

Mail : auxanesetc44@gmail.com

www.auxanesetc.fr

Siret : 500 101 720 00059

ET

Nom :

Adresse :

Téléphone (si possible le/les portables utilisés pendant la randonnée) :
.....

Mail :

Personne à contacter en cas d'urgence (nom, téléphone) :

Contrat remis / reçu le :

Formule de randonnée choisie :

Date(s) :

Nombre d'âne(s) :

Nombre d'adultes prévus :

Nombre d'enfants prévus : Age(s) :

Expérience de la randonnée avec un âne ?

Oui / non

Préciser :

Arrivée chez le loueur (date/heure) :

Nuit sur place avant le départ : oui / non

Début de la randonnée (date/heure/lieu) :

Matériel fourni (état à préciser) :

.....
.....
.....
.....

TARIFS :

Balade à la demi-journée (de 1h à 2h30)

30 € x âne(s) = €

OU

Randonnée (à partir d'un jour)

..... âne(s) x 50 € x jours = €

NB : A partir de 3 jours : 45 €/âne supplémentaire

Transport : €

Total à nous verser : €

Arrhes à verser au moment de la réservation (30 % du total) : €

Les hébergements et la restauration sont à régler directement avec les structures concernées.

En signant le présent contrat, le client reconnaît avoir pris connaissance et s'engage à respecter :

- les conditions générales de location,
- les recommandations de sécurité et consignes fournies par le loueur pour le bien-être de l'âne et le bon déroulement de la randonnée,
- l'itinéraire fourni par le loueur,

S'engage à respecter les chemins de randonnée et sites naturels traversés.

S'engage à veiller au bien-être et à la bonne santé de l'animal confié et à lui prodiguer tous les soins nécessaires.

Lu et approuvé

Fait en deux exemplaires, le à

Le loueur

Le client